Synthèse de la Stratégie Mobili 2020-2030

Envoyé en préfecture le 06/07/2022 Reçu en préfecture le 06/07/2022

ID: 040-244000865-20220630-20220630D06F-DE

Juin 2022



Enjeux pour le territoire de la CC MACS

- Une forte croissance démographique
- Une forte attractivité touristique du littoral

Février 2021

- Une volonté de préserver la qualité environnementale
- Une augmentation du trafic sur des infrastructures n'ayant pas évolué depuis des décennies
- La volonté de disposer d'une vision **multimodale** du développement de l'offre de mobilité



Fin 2019

Scénarios

Fin 2021

Plan d'actions

Été 2022

Diagnostic technique

- Synthèse des études précédentes
- Analyse sociodémographique
- État des lieux de l'offre et de la demande de mobilité

Diagnostic concerté

- Ateliers d'identification des enjeux de mobilités avec les élus du territoire
- Entretiens avec les services techniques et acteurs institutionnels

Diagnostic citoyen

- Questionnaire en ligne
- * Restitution en visioconférence

- Identification des objectifs et orientations possibles
- Ateliers de coconstruction des scénarios et des solutions de mobilités avec les élus et les habitants
- Évaluation multicritère des scénarios

- Programmation et chiffrages des actions et mesures du scénario retenu
- Élaboration de fichesactions techniques
- ❖Synthèse et restitution finale



Diagnostic – État des

Envoyé en préfecture le 06/07/2022 Reçu en préfecture le 06/07/2022





Comment se déplacent les habitants?

Enquête Ménage-Déplacement (2009)

- 176 000 déplacements quotidiens
- 3,6 déplacements / personne
- 81% internes à la CC MACS
- 79% ont une distance inférieur à 7 km

INSEE (2) ID: 040-244000865-20220630-20220630D06F-DE Sur 25 630 actifs habitants sur le territoire









territoire

► 45% des déplacements DT

la même commune

totaux sont inférieurs à 7km ► Cela représente 71% des déplacements DT internes à la **CC MACS**

Les parts modales de ces déplacements :

- * 83% en voiture
- ❖ 12% à pied

autre commune MACS

- 5% en deux roues motorisés
- moins d'1% en transport collectif

La voiture omniprésente



- Utilisation très importante sur le territoire : 78% de part modale (EMD 2009), dont beaucoup d'auto-solisme
- Des problématiques de congestion et de stationnements saturés qui tendent à s'aggraver
- Un poids (coût environnemental et financier) encore sous évalué par les habitants
- Un rôle à questionner : une volonté de changement mais des difficultés dans le passage à l'acte

Une offre ferroviaire sous-valorisée

- Une infrastructure ferroviaire de qualité : 5 gares sur le territoire
- ❖ Un niveau d'offre correct (10 à 16 AR/j) et un temps de parcours compétitif qui doivent s'améliorer et gagner une fiabilité dans le cadre du projet de Réseau Express Basque
- Des équipements très peu mis en valeur et difficilement accessibles : peu de stationnements et des accès modes actifs peu sécurisants



Yégo: réseau de transport collectif à confirmer





- Des niveaux d'offre relativement faibles (2 lignes 12AR/j, 2 lignes 5 AR/j) pour pouvoir attirer les actifs
- Une fréquentation essentiellement de scolaires (captifs)
- Un réseau qui suscite l'intérêt des habitants
- Un cap à franchir (structuration de l'offre, intermodalité...) pour l'offre, intermodalité...) accélérer le report modal

Vélo: Un fort potentiel utilitaire et pas uniquement touristique

- MACS précurseur dans le développement du vélo (premier schéma directeur en 2009) 110km de liaisons déjà crées en 2018
- Une utilisation, jusqu'à présent, principalement touristique : principaux aménagements sur le littoral, voies vertes
- Une forte ambition via le renouvellement du schéma directeur.
- Un cap à franchir pour exploiter le plus gros potentiel de report modal sur le territoire : penser le vélo comme un système complet



79% des déplacements sur le territoire sont inférieurs à 7 km, et seraient réalisables à vélo alors que la part modale vélo n'est que de 2%

Diagnostic – Enjei

Envoyé en préfecture le 06/07/2022 Reçu en préfecture le 06/07/2022



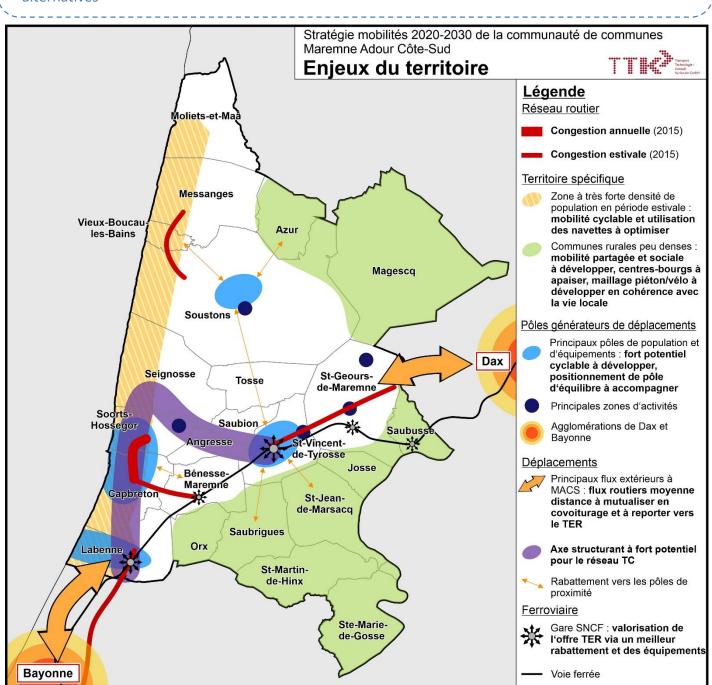
Des enjeux à différentes échelles de déplace D: 040-244000865-20220630-20220630D06F-DE

Locale :

- ❖ Favoriser l'apaisement des conditions de circulation au sein des polarités du territoire et du littoral en période estivale
- Accorder une véritable place aux modes actifs marche et vélo
- Penser la mobilité en fonction des centralités locales et inversement.
 - Sortir les flux de transit des centres-villes, hiérarchiser les plans de circulation

Intercommunale:

- Proposer des offres alternatives à la voiture, adaptées à la demande tout en préservant l'accès à la mobilité pour tous.
- Proposer des offres alternatives à la voiture, adaptées à la demande et cohérentes au regard de l'efficience du service rendu.
- Départementale : Mutualiser les flux et équilibrer les modes de déplacements en valorisant les offres alternatives





Scénario retenu

Envoyé en préfecture le 06/07/2022 Reçu en préfecture le 06/07/2022





Plusieurs scénarios explorés

ID: 040-244000865-20220630-20220630D06F-DE

Scénario 0

Fil de l'eau

Scénario 1
Solutions
routières

Scénario 2

Premiers pas vers le changement

Scénario 3 Changement de modèle



Scénario retenu : Du scénario 2 au scénario 3

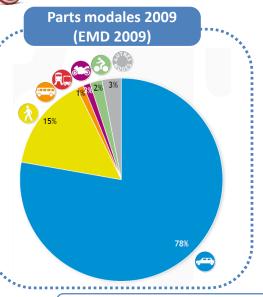
- Engager l'ensemble du territoire avec des solutions adaptées suivant le type de commune (rurale, urbaine, etc.)
- Réduire l'impact de la mobilité en lien avec les enjeux environnementaux et les engagements nationaux
- Trouver un meilleur équilibre entre l'utilisation des différents modes de déplacement
- Faire de la mobilité le reflet de la qualité de vie souhaitée sur le territoire
- Mener des projets de manière concertée avec les habitants et partenaires de la CC MACS



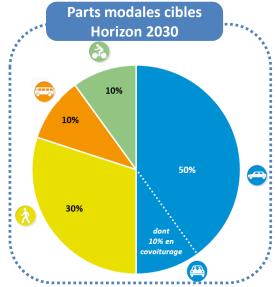




Objectifs cibles en termes de part modales







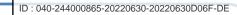
- Multiplier par 5 l'utilisation du vélo et atteindre les objectifs nationaux
- Multiplier par 10 l'utilisation des transports en commun
- Multiplier par 2 la marche à pied
- Réduire d'un tiers l'utilisation de la voiture



Prérequis au plan d'a

Envoyé en préfecture le 06/07/2022 Reçu en préfecture le 06/07/2022







Prérequis au plan d'actions

❖ Ce plan d'action suggère un fort développement des solutions alternatives à la voiture individuelle (sans en proscrire l'utilisation) pour atteindre un meilleur équilibre entre les modes de déplacement

❖ Compte tenu de la croissance démographique prévue sur le territoire et des liens intrinsèques entre aménagement du territoire et mobilité, il

s'agira de veiller à :

- densifier les habitations et les équipements dans les centres urbains et les centres-bourgs, à proximité de lignes de transport structurantes
- !imiter très fortement des extensions urbaines
- Ne pas créer de nouvelles infrastructures routières structurantes qui auraient pour effet de faciliter l'étalement urbain, d'allonger les distances et donc de créer des flux automobiles supplémentaires



Ce sont ces approches qui garantiront une véritable efficacité aux solutions alternatives et favoriseront le report modal

Aménager le territoire en anticipant les questions de mobilité et d'accès

- Réserver dans les documents d'urbanisme les espaces nécessaires aux aménagements de mobilité (voie cyclable, voie et arrêt de bus ou car scolaire, cheminement...), y compris à horizon long terme
- Mesurer les impacts: mener des études de flux et d'impact mobilité avant tout aménagement structurant (ZA, équipement, OAP)
- Animer les attentes de la collectivité en terme de qualité d'usage des espaces à aménager auprès des promoteurs, maîtres d'œuvre, géomètres
- Anticiper et coordonner les travaux sur le territoire ayant un impact sur la mobilité et les flux : concessionnaires réseaux, voirie...

Construire les politiques de mobilité avec les habitants

- Mettre en œuvre un comité d'usagers et l'intégrer aux réflexions de la collectivité, au développement des services et à leur mise en œuvre
- Organiser des cycles de conférences thématiques et des débats publics avec intervention d'experts, d'autres collectivités publiques en France ou à l'étranger
- Intégrer des phases d'information ou de concertation aux projets voirie et mobilité, à adapter en fonction des enjeux
- Mesurer et évaluer : définir les indicateurs d'évaluation des politiques de mobilité, les partager auprès des élus et des habitants

Les 10 Thématiques du pla Reçu en préfecture le 06/07/2022

Envoyé en préfecture le 06/07/2022



Partager la voirie pour une cohabitation apaisée ID: 040-244000865-20220630-20220630D06F-DE

- Favoriser l'essor du vélo comme mode de déplacement utilitaire
- Mettre en œuvre de services pour encourager la pratique du vélo
- Accompagner les structures du territoire vers les mobilités alternatives
- Optimiser l'offre de transport en commun et l'adapter au plus proche de la demande
- Explorer la création d'un nouveau concept de mobilité dans les zones urbaines du territoire
- Favoriser le développement d'une offre intermodale
- Accompagner et dynamiser la mobilité partagée et connectée
- Renforcer l'accessibilité multimodale au territoire en saison touristique
- Encourager une mobilité vertueuse sur le territoire en saison touristique



1 - Partager la voirie pour une cohabitation apaisée

Constats Les centres-bourgs de la CC MACS sont très « circulants » : les voiries et infrastructures font la part belle à la circulation des véhicules motorisés au détriment des modes actifs et de la vie locale

Ambitions

- Rééquilibrer la place des différents modes
- Favoriser les modes actifs (marche et vélo) et développer leur usage
- Réduire l'accidentologie
- Permettre l'accessibilité à tous les centre-bourgs à pied de façon sécurisée, améliorer le cadre de vie



2 – Favoriser l'essor du vélo comme mode de déplacement utilitaire

Constats Le vélo est encore considéré comme un « loisir » sur le territoire et n'a pas encore trouvé sa place dans les déplacements « utilitaires » au quotidien

Ambitions

- Affirmer le vélo comme un mode déplacement pertinent au quotidien
- Développer un réseau cyclable intercommunal : aménagements sécurisés, directs et continus entre les communes
- Donner de la place aux vélos sur la chaussée au sein des centres-bourgs
- Donner la priorité aux modes actifs marche et vélo par rapport aux véhicules motorisés



3 – Mettre en œuvre des services pour encourager la pratique du vélo

Constats

- L'école n'est pas encore un lieu systématique d'apprentissage du vélo
- La pratique du vélo en milieu urbain diffère fortement de l'usage récréatif
- Des besoins de « remise en selle » à tout âge

Ambitions

- S'assurer de l'acquisition des bases de la circulation urbaine avant l'entrée au collège
- Mettre en place des mesures financières pour inciter à la pratique et développer la visibilité du vélo



4 – Accompagner les structures du territoire vers les mobilités alternatives

❖ Très peu de scolaires vont à l'école à pied ou à vélo

- Une très large majorité des actifs du territoire se déplace en voiture... ... pourtant, une large partie d'entre eux habite à proximité de son lieu de travail
- 45% des déplacements domicile-travail sont inférieurs à 7 km.

Ambitions

- Sécuriser les abords des écoles et le trajet des élèves
- Diminuer la part modale de la voiture dans les déplacements domicile-travail et domicile-étude
- Encourager la pratique du vélo dans les déplacements des actifs et des scolaires
- Inciter au développement de la pratique du covoiturage en entreprise

Les 10 Thématiques du pla

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022





5 - Optimiser l'offre de transport en commun et l'adapter au plus proche de la demande

❖ Le réseau de transport en commun Yégo a été conçu en ciblant les actifs

- Le niveau d'offre trop faible permet difficilement d'attirer les actifs dont les horaires sont variés et contraints
- ❖ À l'inverse, Yégo est très majoritairement utilisé par les jeunes
- Le réseau de bus urbain n'est pas adapté au besoin des zones moins

Ambitions ❖ Proposer une offre à tous les habitants du territoire, y compris une offre adaptée aux communes les moins denses

- Renforcer l'autonomie des non-motorisés (captifs)
- ❖ Adapter l'offre au besoin des scolaires, principaux usagers du réseau
- Optimiser le réseau (cadencement, horaires, qualité des points d'arrêts) afin de rendre l'offre plus visible et attractive pour le plus grand nombre



d'un nouveau concept de mobilité structurant dans les zones urbaines du territoire

Les transports en commun du territoire sont peu utilisés par les actifs du territoire mais plutôt par des captifs (non-motorisés)

- ❖ Cela s'explique notamment par le niveau d'offre faible (5 à 13 AR/jour) et leurs temps de parcours moins compétitifs que la voiture individuelle
- ❖ Pourtant, certaines communes du territoire concentrent des flux de déplacements forts (essentiellement réalisés en voiture) et des densités de population propices à la mise en place d'un transport de masse

Ambitions ❖ Proposer un projet innovant : solution de transport collectif express à haut niveau de service le long de l'axe le plus dense du territoire, connectée aux transports structurants (Train, Tram'bus)

❖ Paroles d'élus – « Pour capter les actifs, la ligne doit être plus rapide que la voiture, avoir une bonne fréquence et une amplitude adéquate, une tarification adaptée, desservir les pôles d'échanges multimodaux pour favoriser l'intermodalité ».



7 – Favoriser le développement d'une offre intermodale

Le territoire bénéficie d'une infrastructure ferroviaire de bonne qualité avec 5 gares et haltes sur le territoire : c'est une chance

- Le niveau d'offre du TER est souvent jugé insuffisant et trop peu régulier
- Les gares enregistrent des fréquentations faibles au niveau régional
- Elles sont peu valorisés, et parfois trop éloignées des centres-bourgs
- ❖ Le taux de correspondance Yégo TER est très faible (~1%)

Ambitions ❖ Exploiter le plein potentiel de l'infrastructure ferroviaire

- S'appuyer sur le Réseau Express Basque à venir
- Faciliter les chaînes de déplacements multimodales
- Créer les conditions d'accessibilité et de confort sur les gares, haltes et arrêts TC du territoire
- Proposer des services encourageant la multimodalité : tarification intégrée ou combinée



8 - Accompagner et dynamiser la mobilité partagée et connectée

Le pratique du covoiturage est relativement confidentielle et méconnue sur le territoire

- Déjà plusieurs aires sur le territoire : certaines très utilisées tandis que d'autres restent souvent vides. À l'inverse, des pratiques sont observées sur des emplacements non autorisés.
- Des panneaux d'interdiction de covoiturage sur certains parkings

Ambitions ❖ Faire du covoiturage une alternative naturelle et évidente à l'autosolisme

- ❖ Identifier les freins à la pratique sur le territoire et trouver les leviers correspondants
- Cibler la pratique pour les déplacements en sortie de territoire (moyenne-longue distance)
- ❖ Penser la stratégie covoiturage à l'échelle des bassins de vie et d'emploi



9 - Renforcer l'accessibilité multimodale au territoire en saison touristique

❖ Enquête estivale 2015 : 300.000 touristes par an : 85 % Constats viennent en voiture et 8 % en train

- ❖ 53 % des touristes se déplacent en voiture, 36 % à pied, 8% à vélo, et moins d'1% en transport en commun
- Les pratiques des touristes et habitants induisent une forte présence de voiture qui impacte l'image « naturelle » du territoire
- Les parkings à proximité des plages n'incitent pas au changement et contraignent le développement des modes actifs

* Réduire la congestion routière estivale qui asphyxie le Ambitions littoral et réduire l'utilisation de la voiture

- ❖ Développer une offre multimodale efficace : permettre au plus grand nombre d'accéder au territoire en transport collectif
- Préserver l'attractivité du territoire et un cadre naturel et apaisé
- ❖ Développer la pratique du cyclotourisme et soigner l'accès au territoire à vélo



10 - Encourager une mobilité vertueuse sur le territoire en saison touristique

Constats

- La trafic routier sur le territoire est dense voire saturé l'été
- Les parkings « roues dans l'eau » permettent de stationner directement à côté des plages
- Des conflits d'usages sont constatés, notamment entre piétons et vélos qui doivent cohabiter sur des infrastructures saturées

- Faire de la mobilité douce un marqueur du tourisme local
- Donner plus de place aux modes actifs dans les pôles touristiques en cherchant à garder au maximum les voitures en extérieur, en limitant le stationnement en bord de plage et en redistribuant le partage de la voirie



Envoyé en préfecture le 06/07/2022 Reçu en préfecture le 06/07/2022



Le plan d'action	Le	pl	an	ď	a	cti	0	n
------------------	----	----	----	---	---	-----	---	---

Maremne Adour Göte-Sud	Le plan d'action
Thématique	Actions

Court-Moyen

terme

Moyen

terme

Court

terme

Court

terme

Court-Moyen

terme

Court-Moyen

terme

Court-Moyen

terme

Court-Moyen

terme

terme

Moyen

terme

Moyen

terme Moyen

terme

Court-Moyen

terme

Court

terme

Court-Moyen

terme

Court-Moyen

terme

Moyen

terme

Court-Moyen

terme

Court-Moven

terme

Court-Moyen

terme

Court-Moyen

terme

Court-Moyen

terme

& CC MACS

Communes

& CC MACS

CC MACS &

Communes

CC MACS

CC MACS

CC MACS &

Communes

CC MACS &

Communes

CC MACS &

Communes

MACS & Écoles

CC MACS &

Associations

CC MACS

CC MACS

CC MACS

Communes, CC

MACS & Écoles

Entreprises

& CC MACS

CC MACS &

Communes

CC MACS &

Transporteur

Communes, CC Court-Moyen

centre-bourgs

agglomération

générateurs

d'entreprise

circulation sécurisée

A. Généraliser la zone 30, la zone de rencontre & l'aire piétonne dans les centre-bourgs

C. Modifier les plans de circulation

B. Aménager des trottoirs ou des protections matérialisées dans les

D. Faire des campagnes de communication et contrôle pour la

A. Développer un réseau « armature » cyclable intercommunal

B. Développer le jalonnement et la signalétique sur le territoire

A. Systématiser l'apprentissage du vélo à l'école pour les enfants

C. Développer des offres de locations de VAE, vélo-cargo, remorque

D. Encourager et faciliter la mise en place d'ateliers d'autoréparation

C. Développer le stationnement à proximité direct des pôles

B. Soutenir l'apprentissage du vélo pour les adultes

A. Mettre en place des plans de déplacement d'écoles

B. Inciter les entreprises à déployer des plans de déplacement

A. Mettre en œuvre un transport à la demande en milieu rural

F. Améliorer qualitativement les arrêts avec information voyageur

C. Renforcer l'offre aux heures creuses pour les scolaires

C. Faire la promotion du vélo et des modes de transports alternatifs

E. Etudier et proposer une aide à l'achat

auprès des habitants et des entreprises

B. Optimiser les horaires pour les scolaires

D. Ouvrir les lignes scolaires à tous les usagers

E. Mettre en place un cadencement

Déployer des aménagements pour réduire la vitesse en

concurrentiel sur les itinéraires entre pôles

1 – Partager la

voirie pour une

SUIVI MACS:

Atelier

Infrastructures

2 – Favoriser

l'essor du vélo

déplacement

utilitaire

comme mode de

Atelier

Infrastructures

3 – Mettre en

services pour

encourager la

pratique du vélo

Atelier

Développement

territorial

4 – Accompagner

les structures du

territoire vers les

Atelier Développement

territorial

Dév. éco

5 – Optimiser

transport en

commun et

proche de la

demande

l'adapter au plus

Atelier

Développement territorial

l'offre de

mobilités

alternatives

œuvre des

cohabitation

apaisée des

modes

ID: 040-244000865-20220630-20220630D06F-DE Communes

Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud	Le plan d'action
Thématique	Actions



Le plan d'action

Envoyé en préfecture le 06/07/2022 Reçu en préfecture le 06/07/2022



Long

terme

Actions

Mettre en œuvre une ligne de transport en commun à

haut niveau de service pour les actifs

ID: 040-244000865-20220630-20220630D06F-DE

CC MACS

Atelier Développement territorial

D. Mettre en place une tarification intégrée Yégo - TER

B. Réinterroger la pratique de l'autostop (Rezo Pouce)

F. Réserver une voie sur l'A63 pour les covoitureurs

E. Aménager des petits pôles multimodaux aux arrêts clés de la

E. Lancer une campagne de communication sur le covoiturage

A. Mettre en place un service spécifique de navettes vers les

E. Proposer un service de location de vélo et bagagerie en gares

Déployer une stratégie de rabattement sur des parkings

C. S'appuyer sur des aménagements réversibles "saison/hors

B. Optimiser les correspondances TGV - TER et renforcer

C. Renforcer l'offre TC (XL'R7 et Yégo) vers le littoral

D. Créer un arrêt TGV à St-Vincent-de-Tyrosse

de Labenne et St-Vincent-de-Tyrosse

B. Ajuster la desserte des navettes estivales

D. Limiter le stationnement en bord de plage

du territoire 7 – Favoriser le

Thématique

6 – Explorer la

création d'un

d'une offre

intermodale

8 –

Atelier

Développement territorial

Accompagner et

Atelier

Développement

territorial

9 – Renforcer

l'accessibilité

territoire en

touristique

saison

multimodale au

Atelier

Tourisme

10 - Encourager

vertueuse sur le

Atelier

Tourisme

une mobilité

territoire en

touristique

saison

dynamiser la

partagée et

connectée

mobili<u>té</u>

nouveau concept

de mobilité dans

les zones urbaines

développement

A. Améliorer les équipements en gare

lignes à haut niveau de service

A. Structurer la stratégie covoiturage

C. Aménager des aires de covoiturage

covoiturage

lieux de villégiatures

l'offre de TER l'été

relais P+R

saison"

B. Optimiser les correspondances entre Yégo et TER C. Optimiser les correspondances entre les TGV et les Transports régionaux routiers et ferroviaires

D. Mettre en place une plateforme de mise en relation pour le CC MACS, Région N-A

Région N-A & SNCF

Région N-A

CC MACS

Région N-A

& CC MACS

CC MACS

CC MACS

& collectivités voisines

CC MACS

Concessionnaires

autoroutiers, État

CC MACS &

Transporteur

Région N-A

& SNCF

Région N-A

& CC MACS

Région N-A

& CC MACS

CC MACS

CC MACS &

Communes

CC MACS

CC MACS &

Communes

CC MACS &

Communes

CC MACS, Communes, Région N-A, SNCF

terme Moyen **CC MACS**

Court-Moyen

terme

Court

terme Court

terme

Court-Moven

terme

Court-Moyen

terme

Court-Moven

terme

Court-Moyen

terme

Moyen

terme

Court-Moyen

terme

Moyen

terme

Moyen

terme

Moyen

terme

Moyen

terme

Long

terme

Court-Moyen

terme

Moyen

terme

Court-Moyen

terme

Court

terme

Court-Moyen

terme